LES CORDONS DE LA BOURSE

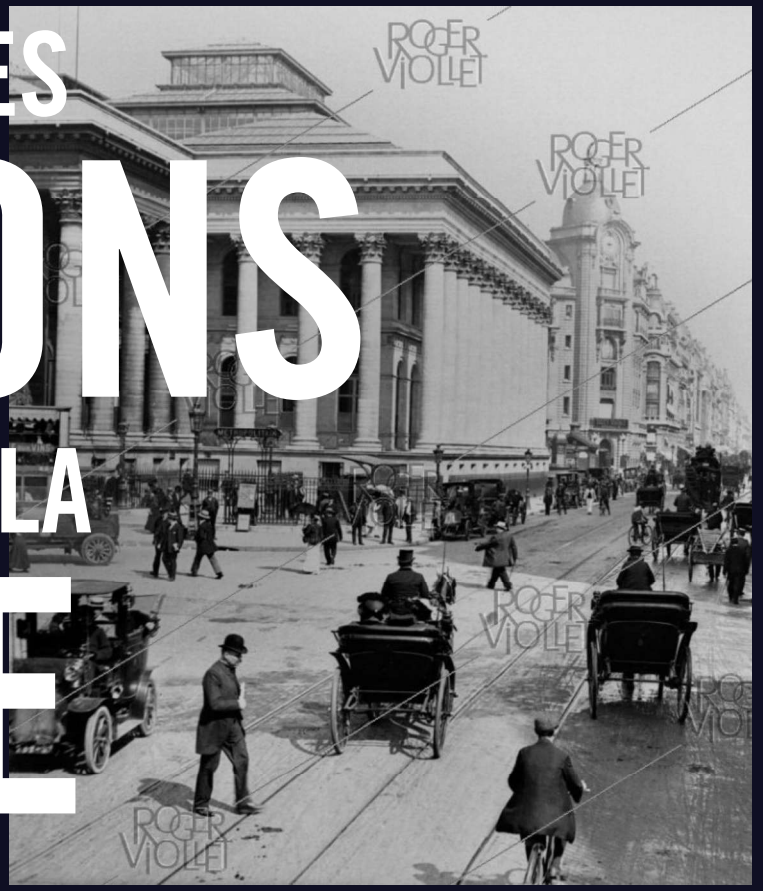

POURQUOI ENTRER EN BOURSE (1/2)

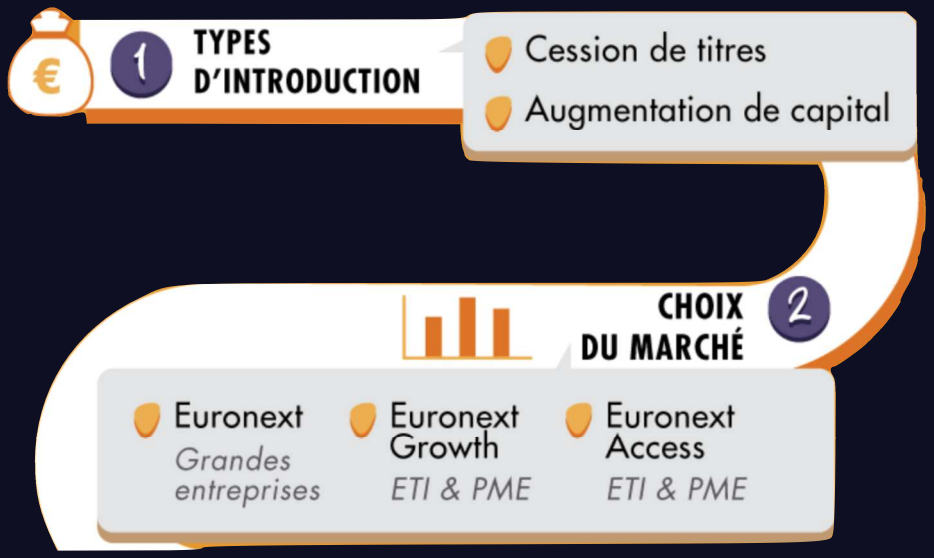

C'est un moyen de financer son développement sans solliciter les banques.

La Bourse **rapproche** les entreprises qui ont des besoins de financement des agents qui ont des capacités de financement (épargnants individuels, banques, fonds d'investissement, etc.).

Deux options : cession de titres ou augmentation de capital

POURQUOI ENTRER EN BOURSE (2/2)

- AUGMENTER SA VISIBILITÉ
- DONNER UNE IMAGE POSITIVE
- ATTIRER ET RETENIR LES TALENTS



IN FINE, L'ENTRÉE EN BOURSE PARTICIPE À LA CROISSANCE.

LES RISQUES
D'UNE ENTRÉE EN BOURSE ?

DES COÛTS ÉLEVÉS

DES DÉLAIS IMPORTANTS

UNE OBLIGATION
DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE

UNE EXPOSITION AUX
FLUCTUATIONS DU MARCHÉ




QUIZ
CULTURE
BOURSIÈRE

QUIZ
QUESTION 1/3

DANS
CAC 40,
L'ACRONYME SIGNIFIE :

A. COMMUNAUTÉ DES AGENTS DE CHANGE

B. COTATION ASSISTÉE EN CONTINU

C. COURS AU COMPTANT

QUIZ
RÉPONSE 1/3

B. COTATION ASSISTÉE EN CONTINU



La valeur du CAC 40 est actualisée toutes les 15 secondes entre 9h et 17h30.

Créé en 1988, le CAC est un **indice** constitué de 40 valeurs parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières d'Euronext Paris.

C'est un baromètre de l'économie française (en théorie !) et le support de nombreux produits financiers.

FAIRE PARTIE DU CAC 40

COMMENT ?

Sur décision du Conseil Scientifique des Indices (CSI), un comité indépendant qui se réunit au moins 4 fois par an

Deux critères à la loupe : volumes échangés sur l'année écoulée + flottant

MAIS AUSSI : nationalité de l'entreprise ou représentativité du secteur d'activité.

POURQUOI ?

Une exposition mondiale, le CAC 40 étant suivi par de nombreux investisseurs internationaux

Une image de solidité financière et de croissance pérenne qui contribue à stabiliser l'action sur le long terme

Un impact positif sur le cours de l'action par le réajustement du portefeuille des fonds indiciels

Le CAC, un indice « luxe » ?

Ce secteur représentait 25 % de sa capitalisation mi-2023 (énergie : 10 %)

CAC 40 OU CAC 40 GR ?



Le **CAC 40** est « nu » : il ne tient pas compte des dividendes réinvestis qui augmentent le rendement des investissements grâce aux intérêts composés.

Le **CAC 40 GR** (Gross Return) mesure la vraie performance d'un investissement sur le CAC avec des résultats très différents.

NE PAS COMPARER
CE QUI N'EST PAS COMPARABLE

QUIZ
QUESTION 2/3

LA CAPITALISATION BOURSIÈRE C'EST :

A. LE PRODUIT DU NOMBRE D'ACTIONS DE L'ENTREPRISE PAR LE COURS DE L'ACTION

B. LA PART DU CAPITAL MISE SUR LE MARCHÉ BOURSIER

C. LA SOMME DES DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE

QUIZ
RÉPONSE 2/3

A. NOMBRE D'ACTIONS X COURS DE L'ACTION À UNE DATE T



Capitalisation = somme théorique qu'un acheteur devrait débourser pour acquérir 100 % des parts d'une entreprise.

LVMH : 1ère capitalisation boursière d'Euronext Paris (390 Mds € au 02/02/24)

PER (*price earning ratio*) = capitalisation boursière / résultat net.
C'est un **ratio essentiel** pour évaluer un titre.

QUIZ
QUESTION 3/3

LE
DIVIDENDE
REPRÉSENTE :

A. LE RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT

B. LE QUOTIENT DE L'ACTION APRÈS DIVISION DU RÉSULTAT

C. LA FRACTION DU RÉSULTAT DISTRIBUÉE AUX ACTIONNAIRES

QUIZ
RÉPONSE 3/3

C. LE DIVIDENDE EST LA FRACTION DU RÉSULTAT VERSÉE AUX ACTIONNAIRES



Il a plusieurs fonctions : fidéliser les actionnaires, montrer la bonne santé de l'entreprise, attirer de nouveaux investisseurs

Le dividende est proposé par le Conseil d'Administration et soumis au vote des actionnaires à l'Assemblée générale annuelle.

Son montant est soustrait du cours de clôture précédant la date de détachement.

LES INDICATEURS LIÉS AU DIVIDENDE

NE PAS CONFONDRE

Taux de distribution
=
total dividende versé / bénéfice par action

Il est aussi appelé Payout ratio

Taux de rendement
=
dividende / cours d'achat de l'action

Taux de rentabilité
=
plus-value + dividendes reçus / cours d'achat

Il est aussi appelé TSR
(Total shareholder return)

UN PUBLIC AVERTI

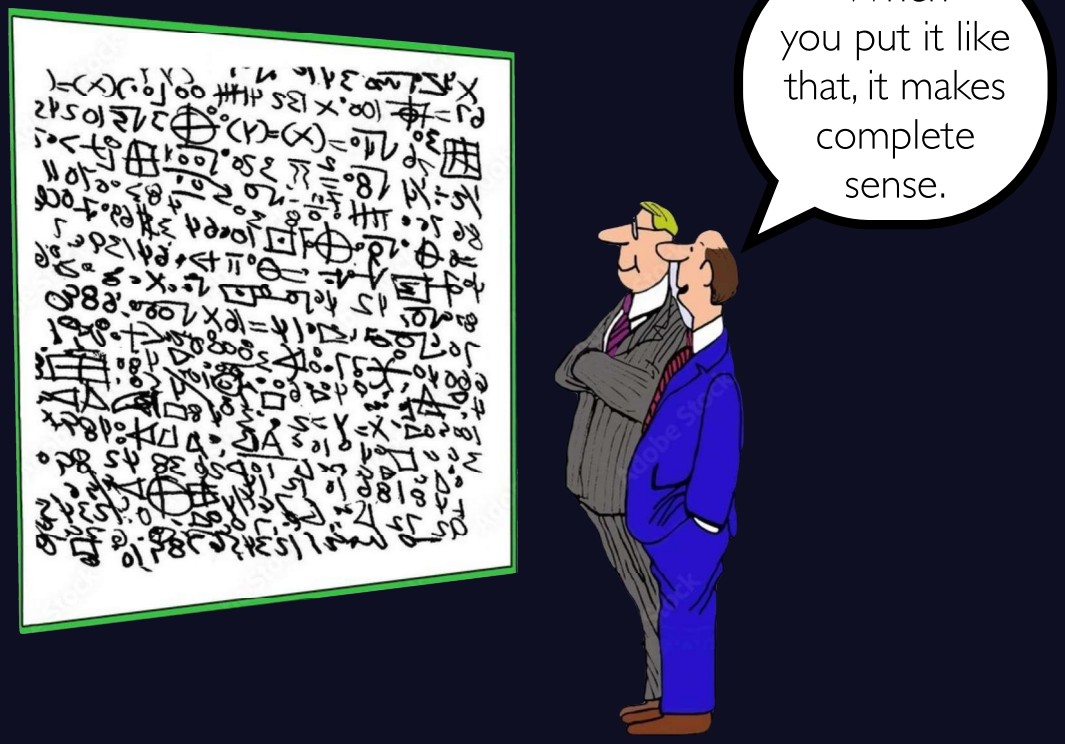

EURONEXT
L'INFRASTRUCTURE DE COTATION PANEUROPÉENNE

Elle structure et encadre 7 marchés boursiers : Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Oslo, Milan et Paris.

Différents compartiments de marchés en fonction de la taille de l'entreprise et des investisseurs visés

Les sociétés cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont soumises à des règles européennes en matière d'information financière et de normes comptables.

Euronext Paris opère sous la tutelle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)



L'AMF
LE GENDARME DE LA BOURSE



Une autorité publique indépendante qui veille à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés

Un cadre réglementaire strict et une surveillance étroite de la communication financière des émetteurs, dont la transparence est un engagement explicite au moment de l'entrée en Bourse

L'AMF
PLUSIEURS NIVEAUX D'INFORMATIONS OBLIGATOIRES

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

- **Périodique** : a minima, rapport financier annuel et semestriel, communiqué d'annonce, rapports des commissaires aux comptes...
- **Permanente** : ce sont notamment toutes les informations dites privilégiées

INFORMATION SPÉCIFIQUE

Liée à une opération particulière.
Ex : prospectus en cas d'offre au public



Ces règles sont notamment fondées sur le règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les Abus de marché

QUELQUES GRANDS PRINCIPES FIXÉS PAR L'AMF

ÉGALITÉ de traitement entre les investisseurs

COHÉRENCE entre la communication écrite et électronique

EXACTITUDE, précision et sincérité de l'information

LANGUES
Français ou langue usuelle en matière financière (obligation de comptes annuels en français)

ARCHIVAGE sur internet
Au moins cinq ans, 10 ans pour les rapports financiers annuels + semestriels

LES COMPTES ANNUELS
CE QUI EST OBLIGATOIRE ...OU PAS

Type de document Événement	Régime	Mode de publication	Calendrier
Communiqués de presse	Obligatoire	Par voie électronique Mise en ligne sur le site de l'émetteur	Après la tenue du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance et au plus tard dans les 60 jours pour le chiffre d'affaires
Réunion d'information	Pratique de Place	Réunion physique / conférence téléphonique	
Avis financier	Facultatif	Par voie de presse écrite, Internet ou radio	
Rapport financier annuel	Obligatoire	Par voie électronique, avec toutefois la possibilité de ne publier qu'un communiqué précisant les modalités de mise à disposition du rapport (information réglementée) Mise en ligne sur le site de l'émetteur et envoi à l'AMF	Au plus tard dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice
Document d'enregistrement universel (URD)	Facultatif	Mise en ligne sur le site de l'émetteur et envoi à l'AMF	Pas de délai réglementaire
Rapport intégré	Facultatif	Mise en ligne sur le site de l'émetteur	Pas de délai réglementaire
Documents publiés au BALO	Obligatoire	Transmission électronique au BALO	Dans les 45 jours qui suivent l'approbation des comptes par l'AGO
Documents déposés au greffe du tribunal de commerce	Obligatoire	Dans le mois qui suit l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ou dans les deux mois suivant cette approbation lorsque le dépôt est effectué par voie électronique	

La publication de l'URD est facultative mais courante chez les grands émetteurs.

Elle a lieu avant l'Assemblée générale annuelle et dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice.

L'URD fait alors office de rapport financier annuel et de rapport de gestion. Il peut aussi inclure la DPEF.

Source : Cadre et pratiques de communication financière / PwC 2023

TIPS
POUR UNE BONNE COM. FI. (1/2)

Clarté, crédibilité, respect des engagements, stabilité sur le fond et la forme sont clé. Analystes et investisseurs surveillent particulièrement certains signaux.
(source : Enquête AMF auprès d'un panel d'investisseurs 2017)

CLARTÉ sur la stratégie et sur le business model

POSITIONNEMENT de l'entreprise sur son marché (contextualisation)

DES EXPLICATIONS CLAIRES ET NON BIAISÉES de la performance et de ses agrégats

RÉGULARITÉ DE LA COMMUNICATION (information trimestrielle, a minima sur le CA)

COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE en expliquant leur composition

PERMANENCE dans la présentation et la définition des indicateurs pour permettre des projections

TIPS
POUR UNE BONNE COM. FI. (2/2)

DES INDICATEURS ESG PERTINENTS vis-à-vis des enjeux clés de l'entreprise dans son secteur

UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE
(en clarifiant d'éventuels conflits d'intérêt)

DES FACTEURS DE RISQUES NON STANDARDISÉS
mais pertinents pour l'entreprise

DES RENCONTRES PHYSIQUES
avec investisseurs et analystes

UN CALENDRIER DE COMMUNICATION
en amont (au moins une fourchette de dates)

UNE GUIDANCE A MINIMA QUALITATIVE :
des hypothèses pertinentes à court et moyen terme

UNE ERGONOMIE ET UN ACCÈS AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES optimisés sur le site internet

CONCLUSION



L'ENTREPRISE DOIT RACONTER UNE HISTOIRE, PAS « DES HISTOIRES ».

CONCLUSION

UNE CONVERGENCE AUTOUR D'ENJEUX MAJEURS

L'évolution de la réglementation et la dynamique des marchés boursiers ont « déspécialisé » la communication financière : elle est passée d'un mode BtoB à un mode BtoC.

Dans le même temps, la réglementation a aussi renforcé les exigences de reporting extra-financier, (DPEF, et demain CSRD).

L'entreprise doit aujourd'hui montrer clairement la manière dont elle crée simultanément de la valeur financière et extra-financière.

Cela nécessite d'instaurer un « bilinguisme » pour que les directions RSE, financières et les autres acteurs de l'organisation puissent dialoguer et collaborer avec fluidité.